

Je voudrais parler de chacun de ces trois domaines. Pour commencer, je vais parler de la question des ressources. Tous les députés admettent que le Canada a une longue tradition dans le domaine de l'exploitation des ressources. Sans doute, le Canada vit-il des dividendes de ses ressources depuis même avant la Confédération. Cela revient à dire que le Canada est un pays exportateur net d'énergie puisqu'en 1979, l'excédent de nos exportations de matières énergétiques était de 1.8 milliard de dollars. En ce qui concerne les denrées alimentaires, notre pays est aussi un important exportateur. Chacun sait que la récolte de cette année est exceptionnelle. Dans l'Ouest, la récolte de céréales dépassera 41 millions de tonnes métriques. En ce qui concerne le poisson, chacun sait également que depuis 1977, avec l'extension de la zone commerciale à 200 milles au large des côtes, le Canada est le plus gros exportateur de poisson du monde. Sachez, monsieur l'Orateur, qu'en 1975, nos exportations de poisson se chiffraient à environ 426 millions de dollars. En 1980, nous avons triplé la valeur de nos exportations de poisson qui atteignaient alors 1.2 milliard de dollars. Cela donne une idée du potentiel et je me limite aux denrées d'exportation relativement nouvelles.

Je suis originaire du nord de l'Ontario et dans cette région, on exporte énormément de produits miniers et forestiers. Nous vivons essentiellement de l'exploitation de ces deux ressources. Même dans ce secteur des ressources traditionnelles, les possibilités sont immenses. Quand on chiffre l'immense potentiel canadien à 440 milliards de dollars, on est relativement prudent.

Avec l'essor démographique mondial et l'enrichissement général, notamment du tiers monde, la demande pour tous ces produits va faire un véritable bond de géant. Le gouvernement fédéral vient d'accorder des subventions en faveur de l'exploitation du gisement de charbon dans le nord-est de la Colombie-Britannique. Cette mesure prise par le gouvernement fédéral en accord avec les provinces va permettre de livrer aux marchés étrangers 30 millions de tonnes de charbon. Mais ce n'est pas tout. Je n'ai parlé ni de la potasse, ni de l'amiante, ni des autres produits que chacun connaît. Ce sont autant de secteurs où d'importants capitaux vont être nécessaires.

Dans le secteur manufacturier c'est surtout le secteur des approvisionnements qui va être sollicité car il va devoir fournir des services, du matériel, des équipements et des machines pour la réalisation de tous ces projets.

Dans le domaine des pêcheries, nous aurons besoin de nouveaux bateaux. L'industrie des chantiers navals va donc connaître un essor. En ce qui concerne les céréales, il va falloir davantage de moyens de transport et donc, davantage d'investissements dans ce secteur.

Dans les deux domaines que je connais le mieux, on peut voir tout de suite les énormes possibilités qui s'offrent. Prenons si vous le voulez bien l'industrie des pâtes et papiers, l'industrie des produits du bois et le secteur minier. Les députés ignorent que 73 p. 100 des biens et services fournis à l'industrie minière pour lui permettre d'exploiter les gisements ne proviennent pas du Canada. Ils sont importés. Dans le secteur des pâtes et papiers et des produits forestiers qui est l'un des secteurs les plus anciens de notre économie, les besoins en matière d'approvisionnement et de services que l'industrie canadienne pourrait satisfaire sont encore énormes. Nous achetons à l'étranger

environ 49.5 p. 100 de nos approvisionnements. Il est donc évident que le potentiel est extraordinaire.

● (2120)

Je voudrais parler des chantiers navals. L'Association des chantiers maritimes canadiens a effectué une enquête sur les besoins du Canada dans ce secteur. On a constaté qu'au cours des dix prochaines années, les commandes pourraient atteindre 33.64 milliards de dollars. Je vois sourire le député de Victoria (M. McKinnon); il a l'air béat. Il sait de quoi il retourne, car il voit l'essor des chantiers navals dans sa région. Il sait que le potentiel est énorme. Le Canada a le plus long littoral du monde. Nous sommes en voie d'accéder au premier rang dans le monde dans le domaine des brise-glaces et de la navigation dans les glaces. Nous prévoyons une grande prospérité dans ce secteur.

Je voudrais aussi mentionner l'industrie canadienne du transport ferroviaire. Les députés savent que nous approchons rapidement de la saturation complète de notre réseau ferroviaire. Des responsables du CP et du CN nous disent qu'ils prévoient des investissements de l'ordre de plusieurs milliards de dollars. Si l'on additionne les chantiers navals, le rail, les industries minières et des pâtes et papiers, on constate que des sommes gigantesques seront très bientôt injectées dans notre économie.

En termes de création d'emplois, je voudrais vous faire part d'une règle élémentaire d'évaluation dont se servent les fonctionnaires du ministère des Approvisionnements et Services. Nous avons calculé que pour chaque million de dollars que nous investissons, nous créons directement 30 emplois et indirectement 39 emplois dans l'économie canadienne. Il suffit d'additionner les investissements et de diviser le total par un million pour obtenir le nombre total d'emplois qui seront créés dans notre économie.

A propos de tous ces investissements qui viennent, nous avons créé pour la première fois un bureau des avantages industriels et régionaux. Au ministère de l'Industrie et du Commerce, il y aura pour la première fois un service chargé de coordonner toutes ces activités. Premièrement, ce sera un point de ralliement pour la consultation et les échanges entre le secteur privé et le gouvernement. Cela nous permettra aussi d'optimiser le contenu canadien de ces grands investissements.

Le troisième domaine d'intérêt dans l'exposé sur le développement économique est le développement et l'exploitation de la technologie avancée. La semaine passée tous les Canadiens étaient très fiers de voir le nom du Canada sur le télémanipulateur en orbite avec la navette spatiale américaine. Il n'y avait pas de drapeau américain sur le revêtement extérieur de la navette, seul le nom du Canada y était visible. En réalité, c'était comme si le Canada saluait le monde. Les Canadiens étaient extrêmement fiers parce que nous étions là à l'avant-garde de la technologie spatiale. Cet exploit ne date pas d'hier car, lorsque le premier satellite Alouette a été placé sur orbite en 1962, le Canada est devenu alors le troisième pays du monde à atteindre l'espace extra-atmosphérique.

M. Thacker: Grâce à John Diefenbaker.